



Employé.e de commerce AFP & CFC  
Gestionnaire du commerce de détail CFC  
Assistant.e du commerce de détail AFP

## Compétences numériques de base et spécifications du matériel informatique

Avril 2024

### Chacune et chacun vient aux cours professionnels avec son matériel informatique

L'ordinateur portable doit être dimensionné pour une utilisation orientée bureautique (traitement de texte, tableur, recherches en ligne, etc.). Ce dernier doit respecter les spécifications suivantes :

- Système d'exploitation : Windows 10 ou 11
- Autonomie de la batterie : minimum 8 heures
- Port USB-C
- 8 Go RAM

L'école fournit une licence Office 365 (Suite bureautique + Teams), une adresse de messagerie @eduvaud.ch et une connexion WIFI.

Pour les élèves de la vente : l'ordinateur portable sera aussi utilisé pour travailler sur les moyens d'enseignement et le portfolio Konvink.

Pour les élèves du commerce : l'ordinateur portable sera aussi utilisé pour travailler avec les moyens d'enseignement Konvink et avec ceux de la CREME (*Compétences commerce* et plateforme *Novapro*). Les logiciels *OpenShot* (montage vidéo) et *Audacity* (montage son) seront également installés.

### Compétences numériques de base

Les élèves entrant en 1ère année seront convoqué.e.s à une journée d'accueil le mercredi 13 août 2024. Lors de cette journée, ils/elles devront démontrer les compétences numériques suivantes :

- Démarrer son notebook, ouvrir une session Windows.
- Se connecter au Portal Office 365 au moyen de son identifiant Eduvaud et configurer son mot de passe.
- Se connecter au wifi de l'école.
- Installer Office sur son notebook.
- Accéder à sa messagerie Eduvaud et envoyer un email contenant une pièce jointe à deux destinataires, dont un en copie.
- Accéder à Teams et se connecter à une visioconférence.
- Ouvrir un document présent dans Teams, l'enregistrer dans OneDrive, le compléter et le déposer dans Teams.
- Commencer un document Word et une présentation et les enregistrer dans OneDrive.
- Se connecter aux moyens d'enseignement et au portfolio (Konvink, Novapro, etc.).

L'élève qui aura démontré toutes ces compétences sera libéré.e.